

Paris, le 16 juin 2023

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

Questions écrites.

Monsieur le Président,

Would you mind answering the following questions :

Pouvez-vous nous décrire dans quelles circonstances vous avez été mis au courant de l'effondrement de la rentabilité opérationnelle chez TCHCS ? et quelle a été votre réaction à l'époque ?

Quelle est aujourd'hui votre opinion sur ce qui s'est passé ? Je rappelle qu'au S1 2022, la société a publié un bénéfice d'exploitation de 19m. A fin décembre, ce bénéfice de 19m est devenu une perte de 51m, soit un delta extravagant de 70m de perte d'exploitation en 6 mois.

La Direction financière, le Service des Ressources Humaines, n'avaient-ils pas la responsabilité d'instaurer des procédures de contrôle, afin justement d'éviter de tels dérapages.

En tant que Président de la société TCH, avez-vous demandé une enquête de l'AMF pour vérifier que certains initiés n'ont pas profité de la chute des bénéfices pour amplifier l'effondrement du cours de l'action ?

Many thanks,

JM Buchet

Réponse de la société

(i) Pouvez-vous nous décrire dans quelles circonstances vous avez été mis au courant de l'effondrement de la rentabilité opérationnelle chez TCHCS ? et quelle a été votre réaction à l'époque ?

Nous avons eu connaissance du profit warning, comme tout le monde, par la publication du communiqué de presse. Nous n'avons en aucune façon été prévenus avant cette publication.

Comme tout le monde nous avons été très surpris par l'ampleur de la révision.

(ii) Quelle est aujourd'hui votre opinion sur ce qui s'est passé ? Je rappelle qu'au S1 2022, la société a publié un bénéfice d'exploitation de 19m. A fin décembre, ce bénéfice de 19m est devenu une perte de 51m, soit un delta extravagant de 70m de perte d'exploitation en 6 mois.

Nous n'avons pas de commentaire à faire sur la performance opérationnelle de TCS post spin off.

(iii) La Direction financière, le Service des Ressources Humaines, n'avaient-ils pas la responsabilité d'instaurer des procédures de contrôle, afin justement d'éviter de tels dérapages.

Il est en effet de la responsabilité des structures dirigeantes de mettre en place les procédures censées déceler les signaux d'alerte, mais cela n'est pas toujours suffisant pour éviter les profit warnings.





(iv) En tant que Président de la société TCH, avez-vous demandé une enquête de l'AMF pour vérifier que certains initiés n'ont pas profité de la chute des bénéfices pour amplifier l'effondrement du cours de l'action ?

Vantiva a respecté l'ensemble des règles qui lui sont applicables en matière de préservation de la confidentialité de l'information et d'égalité d'accès à l'information par les investisseurs.

Vantiva n'a pas sollicité une enquête de l'Autorité des Marchés Financiers, mais entretient, y compris à ce propos un dialogue régulier et une pleine coopération avec celle-ci.

